

Barème Honoraires 2026

Votre confiance vaut toute notre transparence !

09 88 08 74 67
06 32 66 56 61



contact@isp-group.immo

TRANSACTION PARTICULIERS

Honoraires exprimés en TTC à charge vendeur (sauf convention particulière).

Honoraires valables pour les ventes traditionnelles : maison, appartement, demeures de prestige + biens professionnels.

Prix de vente	Mandat Classique	Mandat Privilège	Mandat Confiance
Entre 1 à 150 000 €	5 %	4,5 %	4 %
150 001 € - 350 000 €	4 %	3,5 %	3 %
350 001 € - 750 000 €	3,5 %	3 %	2,5%
750 001 €-1 500 000 €	3 %	2,5 %	2,2 %
+ de 1 500 000 €	2,5 %	2,3 %	1,99 %

Prix de vente	Mandat Classique	Mandat Privilège	Mandat Confiance
Garages/Box/Caves Entre 1 et 30 000 €	Forfait 1800 €	Forfait 1650 €	Forfait 1500 €
Garages/Box/Caves 30 001 € et +	Application barème	Application barème	Application barème
Parkings aérés/couverts	Forfait 700 €	Forfait 600 €	Forfait 500 €
Terrains de loisir jusqu'à 15 000 €	Forfait 1300 €	Forfait 1200 €	Forfait 1000 €
Terrains de loisir 15 001 € et +	4 %	3,5 %	3 %
Terrains constructibles jusqu'à 60 000 €	Forfait 2 700 €	Forfait 2 500 €	Forfait 2 350 €
Terrains constructibles + de 60 000 €	4 %	3,5 %	3 %

Vente en VIAGER	Mandat Classique	Mandat Privilège	Mandat Confiance
Entre 1 à 150 000 €	7 %	6,5 %	6 %
150 000 € - 350 000 €	6 %	5,5 %	5 %
350 000 € - 750 000 €	5 %	4,5 %	4 %
750 000 €-1 500 000 €	4 %	3,5%	3 %
+ de 1 500 000 €	3 %	2,5 %	2 %

Mandat classique = Mandat simple • Mandat Privilège = Mandat Semi-Exclusif • Mandat Confiance = Mandat Exclusif

Avis de valeur : 150 € TTC

*Rappel : Un avis de valeur ne constitue pas une expertise.
Au delà de 100 m², sur devis.



LOCATION PARTICULIERS

**BAUX D'HABITATION SOUMIS À LA LOI
DU 6 JUILLET 1989**

Conforme à la loi ALUR

Organisation de la visite, constitution du dossier du candidat, rédaction de bail (€/m²).

Honoraires part LOCATAIRE	Honoraires part BAILLEUR
• Zones très tendues : 12 € TTC /m² • Zones tendues : 10 € TTC/m² • Zones non tendues : 8 € TTC /m²	7 % TTC du loyer annuel hors charges
Établissement État des lieux d'entrée 3 € TTC/m ²	Rédaction d'acte : 120 € TTC
Honoraires location BOX/GARAGE/PARKING	Honoraires location BOX/GARAGE/PARKING
FORFAIT : 150 € TTC à la charge du locataire (Y compris la rédaction du contrat de location).	150 € TTC à la charge du propriétaire (Y compris la rédaction du contrat de location).
Cohabitation Intergénérationnelle "Karma" by ISP Group : karma.isp-group.fr	Frais de dossier (30€ TTC) partagés jeune/hôte + coût de gestion 15 % sur loyer mensuel (hôte).

Honoraires syndic de copropriété : sur devis.



LOCATION PROFESSIONNELS

**LOCAUX COMMERCIAUX / BUREAUX
LOCAUX D'ENTREPRISE ET INDUSTRIEL**

Indication d'honoraires sur la base HT (sauf convention particulière).

Bail derogatoire (decret du 31/09/1953)	Bail COMMERCIAL / PROFESSIONNEL
25 % HT du montant du loyer annuel HT/HC + TVA à la charge du preneur.	20 % du montant du loyer annuel HT et HC + la TVA à la charge du preneur.
Cession de droit au bail (DAB) Plafond d'honoraires H.T.	Négociation droit d'entrée et/ou rachat d'agencement
20% HT du prix de cession DAB	4 % HT, soit 5 % TTC

TVA / 20%. HT = Hors Taxes. TTC = Toutes Taxes Comprises. HC = Hors Charges. **Rédaction du bail : 180 € HT**
État des lieux: 180 € HT (jusqu'à 150 m²). Au delà de 150 m² : Sur devis

Bail commercial / Bail dérogoire / Bail professionnel :

« Certaines prestations peuvent faire l'objet d'un forfait lorsque la nature du dossier le justifie (complexité, rédaction renforcée, accompagnement juridique, et/ou diligence particulière).
Le montant du forfait est communiqué au client dans un devis préalable et accepté par écrit avant toute intervention. »

AUTRES PRESTATIONS

Prestations	TTC
Frais de renouvellement de baux soumis à la loi du 6 juillet 89 (montant appliqué au preneur et au bailleur) partage d'honoraires.	120,00€
Frais d'avenant pour modification du bail soumis à la loi du 6 juillet 1989 à la demande du locataire ou du bailleur. (hors nouvel état des lieux).	50,00€
Frais administratifs (Propriétaire)	inclus
Archivage dossier annuel (Propriétaire)	inclus
Création double de clefs/Badge/Pass vigik	Prix coûtant + 20 €/commande + envoi
Vacations (taux honoraire) : suivi sinistre ou de procédure collective, représentation aux AG via procuration, aux expertises, aux commissions de conciliation, gestion du personnel de l'immeuble, constitution de dossiers, clôture de compte... (Propriétaire)	Particulier : 60€ TTC/heure Professionnel : 50 HT + TVA
Gestion des demandes de certificat d'urbanisme + transmission ;	Vacations et débours (en TTC) 50€/heure si déplacement ou 25€/h secretariat
Réalisation des demandes d'autorisation de louer auprès des mairies (suivant communes concernées).	Frais de secretariat 25€ TTC/heure
Prestation de conseil et/ou accompagnement projet : Investissement immobilier/Entreprise/ Levée de fonds (France & International)	Sur devis ISP CONSULTING contact@isp-consulting.eu
Commande et suivi du Dossier Diagnostics Techniques (Propriétaire).	Inclus pour les clients de ISP GROUP VISION optant pour un mandat Privilège ou Confiance Hors de ces mandats : 80 € TTC
Réalisation expertise technique / Cabinet d'expertise.	Client de ISP GROUP VISION : 15 % de remise chez EXPERT'CAB / DILIGENCE EXPERTISE
Assistance technique maître d'ouvrage. Coordination des travaux.	Sur devis chez EXPERT'CAB expert-cab.fr ou DILIGENCE EXPERTISE diligence-expertise.fr
Visite technique annuelle et compte rendu pour les immeubles.	À partir de 150 € (sur devis selon surface) ISP GROUP VISION
Assurance Emprunteur : économies sur mensualités. Assurance Loyers Impayés.	Client ISP GROUP VISION : 5% de remise avec COURTAGEO ASSURANCE www.courtageo.com
Prêt immobilier/Rachat de crédits (particuliers) Prêt professionnel et Leasing. Financement de SCI.	COURTAGEO FINANCE www.courtageo.fr

Cabinet de conseil & transaction immobilière

SAS ISP Group , ZAC GAROSUD, 1400 Rue de La Castelle 34070 Montpellier
1 Boulevard Kennedy - BP 31094- immeuble l'Espadon Voilier 66100 - Perpignan
www.isp-group.immo contact@isp-group.immo

Carte professionnelle n° : CPI31012021000000132 - Délivrée par : CCI de Hérault
Responsabilité Civile Professionnelle : ALLIANZ - Médiateur de la consommation: CM2C